



Communiqué

«Préposé(e)s aux bénéficiaires, sortons de l'Ombre !»

À : Médias

DE : Fédération des Préposé(e)s aux Bénéficiaires
public et privé du Québec, F.P.B.Q.

DATE : 28 novembre 2009

Objet : En réaction

La Fédération des Préposé(e)s aux Bénéficiaires publics et privés du Québec, **organisme professionnel**, voudrait réagir suite au reportage, en date du 28 novembre 2009, à l'antenne de TVA. Selon ce qui est reporté par le journaliste, M. Joël Goulet, un homme de 77 ans souffrant de la maladie d'Alzheimer aurait été frappé au visage. Nous n'avons pas tous les faits reprochés, par contre, il est inacceptable et non professionnel d'agir de la sorte envers une personne vulnérable.

Depuis cinq ans, la FPBQ demande un positionnement de la part du MSSS et de l'Office des professions afin que les Préposé(e)s aux Bénéficiaires soient encadrés dans un système professionnel pour la protection du public, afin de prévenir et d'éviter de telles situations.

La Fédération n'accepte aucun comportement disgracieux, tolérance zéro en ce qui concerne la violence physique ou psychologique n'ont pas leur place dans notre profession. Nous sommes constamment en relation avec des personnes qui ont besoin de soins spécifiques et nous devons garder le lien de confiance qui nous unit aux familles et à la population. La FPBQ demande aux Préposé(e)s aux Bénéficiaires d'agir avec compétence, habileté, professionnalisme, diligence. Il est du devoir du public de rappeler aux élus, qu'ils doivent réaliser qu'un Ordre des Préposé(e)s aux Bénéficiaires devient impératif au Québec, et ce dans les plus brefs délais.

Merci à la population du Québec, d'être attentive à notre réaction !

Michel Lemelin
Président-directeur général